

Droits des Travailleurs

3^{ème} conférence régionale

Commune de Paris

*Le gouvernement
persiste et signe*
P.3

*Le rassemblement de la gauche
indispensable*
P.4

*Les prolétaires
à l'assaut du ciel*
P.8

LA COMMUNE

Le grand rêve de démocratie sociale a 150 ans

Édito



Succédant comme personnage public à Marcel le grand-père, puis Serge le père, **Olivier Dassault est décédé en ce mois de mars.**

Si l'ascension sociale de la famille Bloch - Dassault est liée à l'aéronautique par la carrière d'ingénieur et d'homme d'affaires de

Marcel dès l'entre-deux-guerres, elle est aussi permise par la non-collaboration avec le pouvoir de Vichy ou Nazi : entre 1940 et 1945 « Marcel le juif » sera harcelé judiciairement avant d'être déporté à Buchenwald où il sera protégé par le communiste Marcel Paul. **Ce destin fit du personnage une personne fréquentable : déporté donc patriote.** Un adjectif qui collera alors à sa famille, famille qui accédera rapidement à la grande richesse grâce à la guerre froide, le plan Marshall finançant la construction d'une industrie aéronautique de défense moderne.

La famille se constituera un empire industriel et dès les années 1960 dans la presse (journal Minute). La constitution de cercles d'influence se parfait aussi par la participation à la vie politique de ces trois générations dans toutes les représentations : **à la Mairie de Corbeil-Essonne, au Conseil départemental, au Conseil Régional, à l'Assemblée Nationale ou au Sénat. Olivier Dassault aura donc été un digne continuateur de ses prédécesseurs.**

Si dans son rôle industriel, il a surtout été actionnaire et patron de presse (Le Figaro, Valeurs actuelles), sur la scène politique il aura un rôle actif en tant qu'élus local ou national à partir de 1977. Il fera partie des **promoteurs de la mondialisation dé-régulatrice**, exerçant son influence au sein du RPR et de ses cercles, mais aussi dans l'hémicycle par de nombreux rapports et écrits. **Il sera aussi l'auteur de plusieurs propositions pour annuler et interdire la rétroactivité des lois fiscales** qui aurait entraîné le fameux exil fiscal des gens bien.

Cette accumulation familiale de capitaux financiers, mondains, culturels et symboliques vient même rencontrer les pratiques aristocratiques avec l'organisation de grandes parties de chasse en Sologne, où les seigneurs (du Gotha financier, industriel, médiatique) s'invitent entre eux et où les intrigants tentent de se faire connaître pour enrichir leur carnet d'adresses et de commandes.

Peu de familles sont aussi emblématiques (et bien connues) que les Dassault de ce qu'est la bourgeoisie d'aujourd'hui. Cette classe, composée de personnes ayant des intérêts et des désirs qui leur sont propres, mais dont la force est aussi de savoir coopérer et défendre son hégémonie culturelle.

De la répression de la Commune de Paris à l'inéligibilité de Lula au Brésil, le rôle de la bourgeoisie dans le déroulement des faits donne des éléments d'explication qui n'ont rien d'occulte, mais qui sont bien souvent complexes.

Gauthier LORTHIOIS



Lula blanchi

Lundi 8 mars, un juge de la Cour suprême, Edson Fachin, a décidé d'annuler les quatre condamnations pour corruption qui frappaient Luiz Inacio Lula da Silva, ancien président de gauche du Brésil (2003-2010). Lula avait été inculpé en 2016, victime d'une machination judiciaire orchestrée par l'ancien juge Sergio Moro, devenu ensuite ministre de la justice du président très à droite Jaïr Bolsonaro dans une opération dite «Lava Jato». **La mise en scène de l'arrestation, sans convocation préalable et qui avait abouti à l'incarcération de Lula,** dessinait les prémices de ce que la présidence de Bolsonaro mettrait

en place : mépris pour la justice et volonté d'humilier les opposants. **Lula, alors favori des sondages, avait dû céder la place dans la course électorale.**

La justice pourrait maintenant examiner la partialité de l'ex-magistrat à l'origine des procédures. Sergio Moro, masquant ses actions sous une soit-disante incorruptibilité qui ne trompait que ceux qui le voulaient bien, se retrouve fragilisé. Quant à Lula, il retrouve ses droits politiques, ce qui est une excellente nouvelle pour le Brésil.

Émeutes au Sénégal



Le Sénégal s'est embrasé à la suite de l'arrestation le 3 mars dernier de l'opposant Ousmane Sonko, 3e aux dernières élections présidentielles. A l'instar de deux autres personnalités de l'opposition, le président du parti Pastef-les patriotes (libéral) a été incarcéré suite à une plainte pour viol. Ses partisans y voient un complot politique contre le très populaire député.

Pendant cinq jours, des émeutes ont secoué les grands centres urbains du pays, les manifestants dénonçant **l'autoritarisme grandissant du président Macky Sall dans ce pays réputé pour sa stabilité.** Officiellement, cinq manifestants sont décédés dans le cadre de ce mouvement, onze selon l'opposition ainsi que de nombreux blessés.

Le gouvernement a joué la carte de l'apaisement en relâchant Ousmane Sonko – sous contrôle judiciaire – et en décrétant une journée de deuil national le 12 mars. Toujours est-il que les partisans de Sonko, galvanisés par cette première victoire comptent maintenir la pression afin de battre Macky Sall aux élections présidentielles de 2024.

Plus que la figure de l'opposant, c'est un vaste mouvement de ras-le-bol qui s'est exprimé dans la rue en ce début mars. Les restrictions liées à la crise sanitaire n'ont fait que fragiliser l'économie d'un pays dans lequel le secteur informel reste important. Le chômage des jeunes et la corruption demeurent des thèmes privilégiés pour l'opposition. Le ministre de la justice Malick Sall juge l'affaire Sonko « strictement privée » et s'appuie sur les bons résultats de la croissance sénégalaise pour balayer les critiques.



Algérie

Le mouvement populaire redonne de la voix, le pouvoir reste sourd

Il y a deux ans, un puissant mouvement populaire allait naître en Algérie, le «Hirak». Ce mouvement, rassemblant des centaines de milliers d'algériens, vendredi après vendredi, et chaque mardi pour les étudiants, avait eu raison d'Abdelaziz Bouteflika qui voulait se représenter pour un 5^e mandat et qui avait fini par démissionner. **S'en était suivi un processus électoral chaotique, repoussé deux fois pour finalement en arriver à l'élection très contestée d'Abdelmajid Tebboune : toute opposition véritable était interdite.**

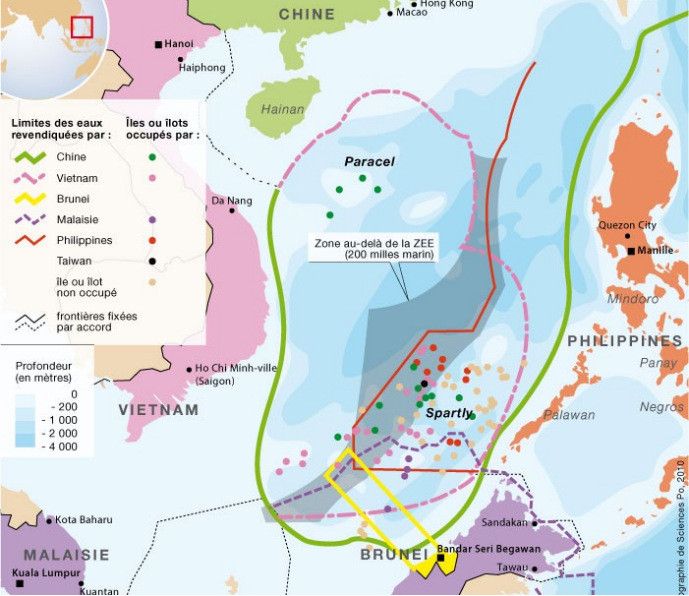
Le 1er novembre 2020, jour anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale pour faire bonne mesure, le président Tebboune a soumis au peuple algérien une révision constitutionnelle par référendum. Celui-ci, concocté avec des partis acquis et toute opposition **baillonnée, a été, de même que la présidentielle de décembre 2019, boudé dans les urnes.**

Au moment où le Hirak s'apprête à fêter ses deux ans et dans la crainte d'une résurrection de ce mouvement de treize mois que seule la pandémie avait su réfréner, le président algérien a remis en liberté quelques dizaines de détenus politiques. Cette libération, bienvenue, devait permettre au pouvoir de passer à l'étape suivante, déjà inscrite à l'ordre du jour en automne : la

dissolution de l'Assemblée Populaire Nationale. Dimanche 21 février, la chambre a donc été dissoute et le gouvernement a subi un léger remaniement ministériel. **En conséquence, des élections législatives anticipées se profilent pour lesquelles le président Tebboune consulte ses alliés.**

Le problème, c'est que le Hirak est en train de faire son grand retour, et d'abord pour fêter un anniversaire, puis dans le cadre de la journée pour les droits des femmes, et finalement chaque vendredi, les algériens se remettent à descendre dans la rue massivement. Les slogans fusent à nouveau : «Pour un état de droit et de justice», «Pour une Algérie libre et plurielle», «Presse libre, justice indépendante»... La crise sanitaire étant passée par là, les revendications ne sont plus seulement d'ordre politique, mais prennent aussi des dimensions sociales et économiques – le chiffre officiel du chômage est de 15%.

Avec les manifestations reprennent les arrestations par centaines et les brutalités policières, les actes de torture... Le Haut Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies ou encore la Ligue Algérienne de la Défense des Droits de l'Homme sonnent l'alarme.



Manœuvres navales dans l'océan pacifique

Un sous-marin nucléaire d'attaque français a croisé courant février dans la zone disputée de la mer de Chine du sud, accompagné d'un bâtiment de soutien, puis d'un porte-hélicoptère amphibie. **Florence Parly, ministre des armées, s'est réjouie de ces opérations officiellement menées au nom « de la liberté de naviguer et du droit international ».**

Ces manœuvres prennent lieu **dans un contexte de militarisation grandissante de la région** : en effet, avant la France, c'était le Canada, l'Allemagne et la Grande-Bretagne accompagnée des Pays-Bas qui avaient envoyé des flottes de guerre croiser dans la zone. La volonté de Joe Biden de constituer une alliance militaire antichinoise officieuse semble être à l'origine de cette convergence.

Pékin a immédiatement dénoncé cette politique guerrière. Selon la China Daily, les Etats européens n'ont aucunement à envoyer des bâtiments équipés d'armes nucléaires à dix mille kilomètres de leurs propres côtes. On imagine mal en effet la réaction de la communauté internationale si la marine chinoise venait à se déployer dans la Manche ou la mer du Nord...

La sur-militarisation unilatérale d'une région stratégique pour le commerce international apparaît comme une menace pour la paix internationale. **Les disputes frontalières opposant les différents Etats asiatiques de la région (Chine, Vietnam, Philippines)** ne pourront se résoudre que par la coopération et la négociation raisonnée à l'écart des ingérences d'Etats ne voyant l'équilibre international que par le canon d'un fusil.

Rapport Stora



Afin d'impulser des initiatives mémorielles communes entre la France et l'Algérie, Benjamin Stora a remis le 20 janvier à Emmanuel Macron un rapport recommandant la mise en place d'une commission « Mémoire et Vérité ».

Cette commission, composée de personnalités des deux rives engagées dans le dialogue franco-algérien, serait amenée à formuler un certain nombre de propositions : **commémorations** du 19 mars à propos du cessez-le-feu ou du 17 octobre concernant la répression féroce de la manifestation parisienne, **recueil de témoignages**, publication d'un « **guide des disparus** » (algériens et européens) de la guerre d'Algérie, **poursuite du travail conjoint sur les essais nucléaires** des années 60... Seraient facilités tous travaux de recherches sur la période coloniale et sur la guerre d'Algérie, tant par l'ouverture des archives en

France comme en Algérie que par la **simplification des formalités pour les universitaires**, des moyens pour les **traductions et éditions**. Il est conseillé aussi de nommer des rues de communes françaises de noms de personnes issues de l'immigration et de l'outre-mer, d'ériger une **stèle à l'effigie de l'émir Abdelkader** ou encore de procéder à l'**entrée au Panthéon de Gisèle Halimi**, grande figure de l'opposition à la guerre d'Algérie.

Entre autres choses, il est aussi préconisé un **colloque international** dédié au refus de la guerre d'Algérie par certaines grandes personnalités comme François Mauriac, Raymond Aron, Jean-Paul Sartre, André Mandouze et Paul Ricœur... **il semblerait que le parti qui défilait sous les banderoles «Paix en Algérie», le Parti communiste français comme le Parti communiste algérien, parti d'Henri Alleg et de Maurice Audin soient hors des radars !**

« *Il ne s'agit pas d'idéaliser un rapport quel qu'il soit, un document officiel, mais se dire qu'il faut s'appuyer sur ces acquis pour aller plus loin et continuer le travail. En même temps, [rappeler] qu'on n'a pas attendu [le] rapport [de B.Stora] pour faire des travaux d'importance (...), je pense particulièrement à la thèse de Raphaëlle Branche sur la pratique de la torture, de Sylvie Thénault sur la justice ou encore sur les chercheurs des générations précédentes : Charles-André Julien, Charles-Robert Ageron, Mohammed Harbi, Gilbert Meynier...* » **nous disait Alain Ruscio lors de sa venue récente à Nantes.**

Masquée mais pas muselées



Lundi 8 mars à l'occasion de la journée internationale de luttes pour les droits des femmes, rendez-vous était donné par l'intersyndicales CGT, FSU et Solidaires à 15H40, place Royale à Nantes. A 15H40 puisque c'est à partir de cette heure de la journée que l'inégalité salariale entre femmes et hommes se matérialise.

Ainsi, à partir de cette heure théorique, les femmes commencent à travailler gratuitement. Mais les revendications ne s'arrêtaient pas là. **Les violences sexuelles et les harcèlements au travail, les discriminations sociales, de genre, de race et de classe, ou bien encore l'allongement du délai légal d'avortement, avaient aussi toute leur place dans la mobilisation.**

C'est un rassemblement très festif où se mêlaient chants et chorégraphies et auquel ont participé 1500 personnes. Cette journée importante pour l'égalité des droits se déroule chaque année mais les revendications portées nous rappellent l'importance de ce combat quotidien.



PROJET DE LOI 4D

Projet de loi relatif à la différenciation, à la décentralisation, à la déconcentration, et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale

17 décembre 2020

Projet de loi 4D

Détricotage - Décomplexés - Démantèlement

Si son « surnom » reste « projet de loi 4D », pour « **différenciation, décentralisation, déconcentration et décomplexification** », le titre officiel du projet de loi parle de « **simplification de l'action publique locale** ».

Ce énième texte de loi restructurant le fonctionnement des collectivités n'apporte pas grand chose en matière de décentralisation et plus probablement une nouvelle vague de dérangement de l'État.

Les routes nationales non concédées seraient en partie, **transférées aux départements et aux métropoles**. Mais en même temps, une autre partie des routes nationales, voire des autoroutes, passerait sous la compétence des régions à titre expérimental. La maîtrise d'ouvrage des routes nationales pourrait être également transférée.

En matière de logement, cette nouvelle loi ne fait pas dans la dentelle, le dispositif de la loi SRU relatif au logement social qui prévoit notamment une part de **25% de logement sociaux pour 2025** risque

de voir cette date butoir soit prolongé jusqu'en 2031, se qui va nécessairement ce traduire par un **ralentissement des investissements dans le domaine**. Il deviendrait également possible qu'un certain nombre de compétences puisse être délégué aux EPCI comme les aides à la pierre, la gestion du droit au logement décent, la gestion de l'hébergement d'urgence.

En matière de santé, le texte permettrait aux collectivités de financer directement un établissement de santé, quel que soit son statut. On peut légitimement penser que ce nouvel aspect des finances de santé risque de générer de grandes différences entre les EPCI les plus riches (les plus grands) et les autres qui ne pourront se payer « ce luxe ».

Ces transferts de compétences ouvriront droit à une compensation financière les premières années... **On est donc très loin ici d'une véritable décentralisation telle que souhaitée par les élus locaux mais bien une nouvelle vague de désengagement financier de la part de l'Etat.**

Droits des travailleurs

Le gouvernement persiste et signe



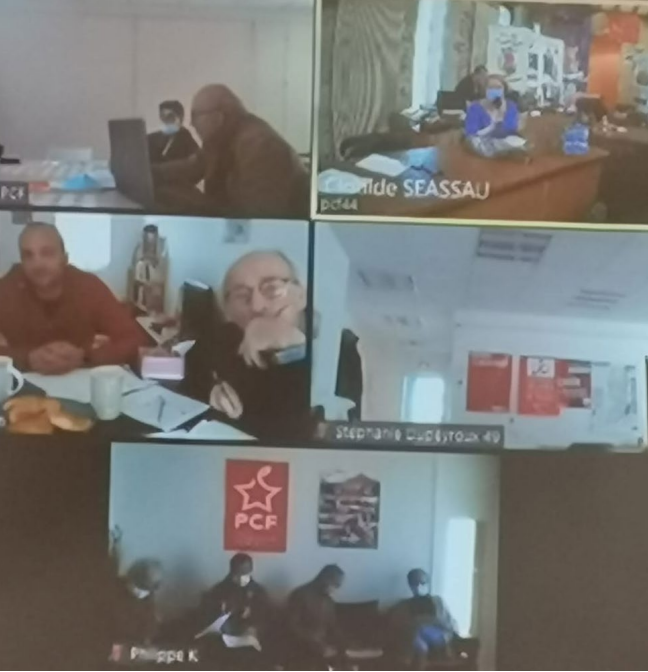
Le crédo de la part de la ministre du travail, Mme Borne, (reprenant la vieille litanie patronale) « **une indemnisation trop avantageuse n'incite pas à la reprise du travail** », remet sur la table son projet de diminution des allocations chômage.

Le projet consiste à ne plus calculer les allocations sur les salaires des 12 derniers mois mais sur les 24 derniers, cela n'aurait que peu d'impact sur le montant de l'allocation des personnes ayant travaillé de manière continue sur cette durée. Par contre les personnes enfermées contre leur gré dans la précarité subiraient une diminution drastique de leur indemnisation (en montant). **A situation identique en termes de salaires sur 2 ans un chômeur ayant alternativement connu chômage et travail à égalité (1 an de chaque) verrait ses indemnités diminuées par deux (ou presque)**, puisque les salaires de la période des 2 années ne seraient plus divisées (pour calculer la base d'indemnisation) par uniquement les périodes de travail mais aussi par celles de chômage.

En plus lors d'une reprise de travail à salaire moindre que ceux ayant servis au calcul des droits, il serait quasiment impossible de bénéficier d'allocations en complément. Drôle de concept que de « punir » une deuxième fois les personnes qui sont contraintes à la précarité des contrats courts en leurs rabotant leurs allocations pour les « inciter » à reprendre le premier emploi qui se présente, très souvent de courte durée. On les y enferme.

La ministre prétend que ces chômeurs ne seraient pas lésés puisqu'ils auraient droit à 2 ans de chômage contre 1 auparavant, mais ce serait 2 années de misère assurée et même plus.

Une étude de la CGT en lien avec des universitaires sur l'évolution de l'indemnisation chômage de 1979 à 2019 révèle que ces 40 années sont fortement marquées par une diminution régulière de la couverture des plus précaires créant ainsi un sous-prolétariat prisonnier de la précarité.



Troisième conférence régionale

Le rassemblement de la gauche indispensable

Le 14 mars dernier s’est tenue notre 3ème conférence régionale, aboutissement du processus d’exploration des options de rassemblement à gauche pour le scrutin de juin prochain.

Trois sujets conditionneront le fond et la forme de la campagne : la crise sanitaire et les errements continuels du gouvernement face à la reprise de la pandémie, l’avalanche des plans de licenciements, l’explosion de la précarité et de la pauvreté. Affichant dès le début sa volonté de construire une liste de large rassemblement des forces de gauche et écologistes au 1^{er} tour des élections, le comité régional avait acté à l’unanimité qu’une liste exclusivement PCF n’était pas envisageable.

A l’issue de plusieurs mois de rencontres régulières avec les différentes forces de gauche et écologiques, le comité

régional a présenté aux 5 délégations 2 options construites dans la durée et la transparence : celle du rassemblement avec les partenaires regroupées dans l’Appel pour un Printemps des Pays de la Loire et celle d’une liste PCF/FI.

Le risque est réel de voir la droite et l’extrême-droite conserver la Région. L’effet de dispersion à gauche, dans un contexte de faiblesse globale, peut faciliter cette issue, créer une dynamique de rassemblement gagnante pour le 2ème tour est indispensable. Au vu de ce constat et estimant que la voix des communistes a manqué depuis 2015 en Pays de la Loire, **la conférence régionale s’est prononcée majoritairement (30 voix soit 75%) pour la liste conduite par Guillaume Garot, rassemblant 10 forces politiques.** L’ensemble des communistes en décideront par un vote qui se déroulera jusqu’au 27 mars.

Présidentielles et Législatives

Extraits de certaines contributions de Loire-Atlantique

La conférence nationale sur la séquence Présidentielles et Législatives (projet et stratégie) aura lieu les 10 et 11 avril prochains. Le vote des communistes se déroulera du 7 au 9 mai. L’ambition du conseil national est d’impliquer le plus grand nombre d’adhérents dans la réussite politique de cet événement. Pour le nourrir un appel à contributions individuelles et collectives a été lancé. Voici quelques extraits des contributions de Loire-Atlantique.

Aymeric SEASSAU :

« Notre première urgence est celle de la remobilisation du monde du travail et de la création, durement frappé par la crise économique et sanitaire comme les mauvais coups du pouvoir Macron. C’est celle d’un dialogue fécond avec les forces syndicales et associatives. C’est de faire grandir le rapport de force social, politique, idéologique au profit de ces millions de travailleurs et de travailleuses qui continuent de tenir la France debout au cœur de la crise.

C’est en ce sens que nous pouvons considérer l’apport communiste comme essentiel à la reconstruction de la gauche. C’est en ce sens qu’une candidature communiste (qui ne peut être pour moi que celle de Fabien Roussel) peut contribuer à dessiner une perspective d’espoir utile au peuple travailleur. Et c’est dès aujourd’hui, à 1 an de l’échéance qu’il faut lancer la campagne, plus encore si nous voulons respecter notre choix de congrès appelant à créer les conditions d’une candidature communiste à l’élection présidentielle.

Aujourd’hui comme hier, nous voulons faire grandir le rapport de force idéologique dans une logique de main tendue. A tous. Aux forces de gauche comme au mouvement syndical et associatif. Aujourd’hui comme hier c’est la rencontre entre le rapport de force social et le rapport de force politique à gauche qui peut permettre la conduite du changement. »

Comité de section de Nantes : En 2022, faire porter la voix du Parti communiste français

Plus qu’une simple distribution de pouvoir, les présidentielles constituent l’un des plus forts moments de politisation des classes populaires. Ce n’est que par la mobilisation de celles-ci, aujourd’hui largement marquées par l’abstention, que la gauche, aujourd’hui minoritaire dans les urnes, redeviendra majoritaire dans le pays.

Alors que la bourgeoisie, cherche d’ores et déjà à enfermer le débat entre candidats antisociaux et fascistes, la question de l’absence de la gauche au second tour se pose. Pourtant, au vu de la recomposition des forces progressistes depuis 2017, qui à gauche peut prétendre à l’hégémonie aujourd’hui ? Sur les enjeux industriels, écologiques, de justice sociale ou d’organisation européenne, les communistes portent une voix singulière, en rupture franche avec le capitalisme.

La présence communiste à l’élection présidentielle n’est pas contradictoire avec notre recherche maintes fois affirmée d’unité des forces progressistes. Nous en avons fait la démonstration aux élections municipales et nous le referons aux échéances départementales et régionales. La présentation d’un candidat communiste aux élections présidentielles doit être un outil au service des travailleurs et de leurs luttes, seuls à même de faire reculer les offensives capitalistes.

Les échéances de 2022 ne constituent pas une fin en soi mais bien un jalon dans la reconstruction d’un camp progressiste et offensif. À ce titre, un nouvel effacement du PCF derrière la candidature opportuniste d’un César ou d’un tribun ne ferait qu’entériner notre rôle d’acteurs secondaires dans les prochaines échéances. Nous considérons comme indispensable la présence communiste dans toutes les batailles à venir.

Section de Saint-Nazaire :

« Une candidature communiste vise en premier lieu à battre la droite, et à porter pour le moins des coups au piège et au chantage électoral dans lequel on voudrait nous enfermer et bâillonner nos propositions. Certes pour battre la droite il faut un rassemblement populaire, mais celui-ci ne se décrète pas, il faut le construire. Aujourd’hui les forces de gauche sont dispersées, éclatées, et ne parviennent pas à faire valoir des solutions face aux crises sociales, économiques, idéologiques et de santé que connaît notre pays et plus globalement le monde capitaliste.

En réalité, depuis plus de vingt ans, on constate une hémorragie de nos forces. Cela interroge en particulier sur notre conception de l’union des forces de gauche qui électoralement nous a conduit à laisser la place à d’autres, et au fond à l’effacement des communistes dans des alliances qui ont abîmé souvent notre image, nos valeurs.

Il nous faut reconquérir des positions idéologiques et politiques pour que les salarié.e.s et leurs syndicats se saisissent de nos propositions, pas seulement pour faire face aux licenciements, aux suppressions de postes et à la précarité massive des emplois. La révolution énergétique nécessaire, la lutte pour le climat, contre la pollution sont aussi au cœur des préoccupations en termes de mode de production et de sens du travail...

Qui d’autres que les communistes sont à même de porter et faire partager la question de la Sécurité emploi formation ? Qui d’autres que les militants communistes sont à même de mobiliser les jeunes sur notre projet communiste du 21^{ème} siècle ? Qui d’autres que les communistes sont à même d’inculquer de l’espoir à la population ?

Comment déconstruire le discours néolibéral, avancer et crédibiliser nos propositions contre les licenciements boursiers, sur la conditionnalité de toute aide publique à des obligations de résultats en termes d’emploi, de salaire, de qualification mais aussi de transition écologique ?

Alors oui ! Affirmer une candidature communiste à la présidentielle de 2022 c’est avant tout permettre au monde du travail de retrouver un ancrage nécessaire à gauche,

C’est la garantie d’un débat démocratique clair, d’une alternative, d’un espoir pour le processus de lutte nécessaire au réveil du peuple.

C’est aussi permettre un investissement plein et entier des communistes dans la bataille des idées et d’aller au-devant des salarié.e.s porter leurs convictions, c’est redonner une véritable dynamique de déploiement et de renforcement du Parti communiste français, c’est renouveler les forces et faire émerger de nouveaux visages sur la scène nationale comme dans les territoires.

C’est aussi, dans le prolongement des 100 ans du Parti communiste français donner à voir ou à revoir ce qu’a été et ce que pourrait être la contribution des communistes dans la construction d’un modèle social. »

Rémi TESSIER :

« Annoncer une candidature communiste, fort de notre histoire mais surtout d’un projet réellement anticapitaliste porteur d’une réelle alternative, portée par une campagne qui vise à reconquérir le vote des quartiers populaires, le vote des ouvriers et des employés est donc, dans le contexte d’aujourd’hui, le meilleur choix à faire. Nous devons néanmoins, de mon point de vue, nous garder de faire de cette décision, un acte irrévocable. La situation politique est tellement mouvante, tellement improbable que nous devons pouvoir saisir une occasion qui serait utile à notre peuple. »

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Quelle ville pour demain ?

L’ancien collège privé Notre-Dame-du-Bon-Conseil à Nantes est au coeur des attentions ces derniers mois et dernières semaines.

Appartenant à la Fondation de la Providence liée au Diocèse ce site a fait l’objet de leur part d’un appel à projets qui avait pour objectif de trouver un opérateur pour la restructuration du site. En 2019 il était ainsi question de raser le collège et d’y faire “pousser” à la place, “Biloba Plaza” nom d’un futur centre commercial, des commerces divers et 3 500 m² de logements.

Ce site est aujourd’hui investi par un certain nombre de citoyens, de réfugiés ou/et de collectifs, associations et mouvements œuvrant dans le domaine du soutien aux exilés ou travaillant sur des enjeux politiques locaux et des thématiques environnementales.

Pour les élus communistes et le groupe “Gauche Commune” à la ville de Nantes, une réflexion globale doit prévaloir pour envisager l’avenir du site en lien avec le propriétaire et l’ensemble des parties prenantes avec plusieurs priorités. La première est d’assurer une prise en charge, un hébergement et un accompagnement so-

cial digne pour les exilés aujourd’hui accueillis dans des conditions précaires. Dans ce cadre l’Etat dont c’est la compétence avec la Ville devront prendre toutes leurs responsabilités, comme Nantes l’a d’ailleurs déjà fait en contribuant à la mise à l’abri de plusieurs centaines de personnes ces derniers mois.

L’autre question majeure concerne l’avenir de cette portion de ville, particulièrement bien située, au regard des enjeux prégnants en termes d’accès au logement à Nantes et ailleurs. Pour les élus du groupe, la question d’une proportion importante de logement social sur ce secteur pour répondre à la forte tension est essentielle. Il s’agirait là d’un acte fort quant à l’intégration du logement social dans un quartier central qui en manque cruellement.

Pour terminer, subsiste le sujet de l’hébergement des collectifs, structures et associations, qui actuellement, occupent ponctuellement ou non le bâtiment. Ce futur îlot devra ainsi comprendre des surfaces pour voir s’épanouir dans de meilleures conditions les activités associatives et citoyennes du quartier à l’heure où la pénurie de locaux est réelle.



Nantes

Gratuité à la Bibliothèque Municipale

Les bibliothèques et médiathèques nantaises sont librement accessibles à tous, et rendent d’ores et déjà de nombreux services gratuitement : consultation sur place de tous les documents et ressources en ligne et nombreuses animations, celles-ci sans contrepartie financière depuis 2017.

Par ailleurs, 52% des usagers disposent déjà de la gratuité totale, tant en ce qui concerne les jeunes jusqu’à 18 ans que pour un certain nombre d’habitants, en fonction de critères socio-économiques. Des tarifs préférentiels permettent par ailleurs au plus grand nombre de pratiquer ce service culturel de première importance.

Dans la continuité de ces mesures et conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, la municipalité envisage de rendre gratuite pour tous, nantais et non-nantais, l’adhésion au réseau de la Bibliothèque municipale, afin de réaffirmer et renforcer la volonté de faire des bibliothèques et médiathèques le service public de base d’une société démocratique.

Il s’agit de mettre à la disposition de tous, en proximité, les supports de la connaissance, la pensée, la culture et l’information pour lutter

contre les fractures culturelles, éducatives, informationnelles et numériques qui fragmentent notre société.

Il s’agit aussi de faire en sorte que chacun, sans discrimination d’aucune sorte, ni économique ni symbolique, ait accès aux outils d’émancipation intellectuelle et puisse exercer ses droits fondamentaux à la culture, à l’éducation et à la citoyenneté.

Tout en facilitant les relations entre les usagers et les agents des bibliothèques, la gratuité permettra à ceux-ci de se consacrer pleinement à la qualité de l’accueil, au conseil et à la médiation. Elle permettra enfin de réaffirmer les bibliothèques et médiathèques comme des lieux du vivre-ensemble, et un bien commun au service de l’intérêt de chacun.

« La liberté, la prospérité, le progrès de la société et l’épanouissement de l’individu sont des valeurs humaines fondamentales, que seule l’existence de citoyens bien informés, capables d’exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société permet de concrétiser. » Manifeste UNESCO pour la bibliothèque publique (1994)

Saint Malo de Guersac

L’avenir de la déchetterie en question

« Suite aux courriers adressés au Président de la CARENE et au maire de Saint Malo de Guersac restés sans réponse, nous nous sommes adressés au maire de Montoir de Bretagne, en sa qualité de Vice-président de l’intercommunalité chargé des déchets.



Sa réponse indique « qu’effectivement la CARENE mène une réflexion, depuis quelques mois sur l’avenir de son réseau de déchetteries à l’échelle du territoire et pour les 15 ans qui viennent », en précisant « que ces études pourraient déterminer les sites pouvant être redimensionnés, voire fusionnés afin d’avoir une offre homogène, sécurisée, adaptée aux nouveaux usages et besoins des habitants ».

En fin de compte, Mr le Vice-président confirme nos craintes à savoir : l’éventualité d’un regroupement sur un autre site des services offerts par la déchetterie de notre commune.

S’il est normal que des études soient menées régulièrement pour améliorer les services publics, nous ne partageons pas du tout l’idée de regroupements, synonymes de plus de distance pour accéder aux services de la déchetterie. Ces regroupements sont pour nous un point de désaccord, partagé par une grande partie de la population consciente de l’intérêt de cette déchetterie.

A l’heure où les discours ambiants prônent la limitation des déplacements inutiles, la communauté d’agglomération devrait se mettre au diapason et pas seulement dans ses discours. L’attractivité de nos communes doit se concrétiser par l’existence et le développement des services publics communaux et intercommunaux.

Cette question est très sensible aux yeux des utilisateurs de St Malo, Montoir, Trignac et même St Joachim. La vie associative est également concernée.

Nous mettrons tout en œuvre pour pérenniser nos équipements, avec celles et ceux qui comme nous veulent défendre nos services publics. »



Youtubeur, c’est quoi ça ?

La macronie sur les réseaux sociaux

Mcfly et Carlito sont deux humoristes vidéastes. Sur le site de partage de vidéos youtube, ils enchaînent les blagues vasesuses et les défis stupides. Pourtant, forts de leurs millions d’abonnés, ce sont eux qui ont été choisis par Emmanuel Macron pour réaliser un clip de promotion des gestes barrières : à la clé le droit de tourner une vidéo avec le Président de la république. Comble du ridicule, les revenus tirés de la monétisation du clip doivent être reversés au « syndicat » étudiant macroniste FAGE.

La scène pourrait prêter à sourire si elle n’était pas révélatrice du dédain abyssal avec lequel Macron et sa bande gèrent la crise sanitaire. Alors que la situation de la jeunesse est catastrophique, coïncée entre le chômage de masse et la précarité, le gouvernement préfère se payer un coup de com’ à destination des 18-30 ans à quinze mois des élections présidentielles.

Le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, a ainsi préféré faire une interview sur l’application de vidéos en direct Twitch avec des jeunes « influenceurs » triés sur le volet pour justifier la politique gouvernemen-

tale que de recevoir les revendications des organisations de jeunesse.

On aurait apprécié que Mcfly et Carlito citent la fin des suppressions de lits en réanimation parmi les mesures d’urgence à prendre en cette période de pandémie. Ils se sont contentés de relayer servilement la propagande macroniste envers les jeunes. Le mépris affiché par Emmanuel Macron envers les jeunes, les étudiants, le personnel soignant, le monde de la culture semble sans limites.

Outre l’utilisation – un peu grossière – de relais médiatiques jeunes dans une stratégie électorale, ce phénomène inquiète par la conception que se fait le gouvernement de l’évaluation de ses politiques : celles-ci ne sont plus soumises au débat démocratique mais doivent être expliquées par le biais d’une pédagogie infantilissante pour les citoyens.

Dans sa course désespérée pour se maintenir au pouvoir, Emmanuel Macron ne laissera rien au hasard et ne se privera d’aucune propagande. La jeunesse, grande oubliée du quinquennat, serait bien naïve de mordre à l’hameçon.

Françoise Vergès

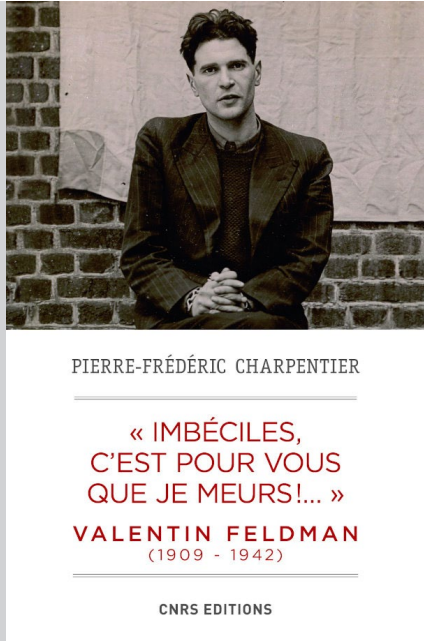
Féminisme dé-colonial et théorie féministe de la violence

« Pourquoi le terme « féministe » est-il librement approprié à la fois par l’extrême droite, la gauche et le capitalisme néolibéral ? Comment mettre l’antiracisme, l’anti-capitalisme et l’anti-impérialisme au cœur des luttes des femmes ? Que signifient les droits des femmes dans un contexte d’accroissement des inégalités et de la vulnérabilité ? Comment repenser les stratégies de protection afin que cette dernière ne soit pas aveuglement confiée à des institutions qui contribuent à l’accroissement des vulnérabilités, des injustices et des inégalités - police, tribunal, État ? Comment répondre aux violences qui ravagent les corps des femmes, des vulnérables et la planète ? »

Avec vigueur, Françoise Vergès dénonce un certains nombre de faux-semblants en usage dans les mouvements féministes occidentaux. Dans son livre paru en 2019, «Un féminisme dé-colonial», elle montre à quel point des pans entiers du féminisme sont aveuglés par une perception de l’émancipation des femmes qui, se pensant universaliste, tend en fait à reproduire des relations de domination nord-sud, relations durablement gangrenées par l’histoire coloniale, notre pays en première ligne -»litanie macabre». L’autrice clame ainsi l’urgence de repenser un féminisme portant le fer contre toutes les formes de domination, notamment envers les femmes -et les hommes- «racisé.es».

Avec « Une théorie féministe de la violence », livre paru en 2020, l’autrice démontre à quel point il est absurde, voir dangereux, de confier la protection des femmes, des homosexuel.les, des transgenres, des gens de couleurs... à nos institutions, celles-ci étant en réalité garantes d’un ordre intrinsèquement patriarcal et inégalitaire, reposant sur la violence, notamment économique. Vouloir une véritable transformation des relations entre les êtres humains ne peut donc passer que par un renversement de l’ordre établi.

Pour conclure, Françoise Vergès propose d’aller regarder de plus près ce qui se passe au coeur des luttes menées dans les parties du monde non-occidental et de prêter attention aux déchainements de colère des jeunesses défavorisées de nos cités.



« Imbéciles, c’est pour vous que je meurs ! »

Le 27 juillet 1942, cette phrase est lancée par le philosophe et résistant Valentin FELDMAN aux soldats allemands qui s’apprêtent à le fusiller.

Pendant des décennies, ces huit mots constituèrent la seule trace de l’homme qui les avait prononcés. De là, l’idée et le défi de partir à la recherche de ce jeune fantôme. Né à Odessa en 1909 dans une famille juive bourgeoise, Valentin Feldman débarque en France en 1922.

Elève brillant, il décroche la première place de l’épreuve de philosophie au Concours général en 1927. Marqué par le Front Populaire, il entre au Parti communiste. La même année, il publie le seul essai paru de son vivant « L’Esthétique française contemporaine ».

L’année suivante, il entre dans le cercle des jeunes intellectuels du Parti communiste. Il rencontre Jacques Soustelle, Maurice Schumann

ou encore Gaston Bachelard. Il croisera aussi Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre. Confronté aux enjeux intellectuels et politiques de son temps, il s’engage en 1939 comme volontaire. Rattrapé par le statut des juifs de Vichy, il sera exclu de l’enseignement à l’été 1941 et entrera dans la clandestinité, « le brouillard » comme il l’appelle.

Arrêté en février 1942 après un sabotage, torturé puis condamné à mort, Valentin Feldman a trente-trois ans lorsqu’il est exécuté au Mont-Valérien, le 27 juillet 1942. Dans une de ses dernières lettres, il écrit : «Tout est calme en moi ; tout est rigoureux, mathématique autour de moi depuis cent soixante-dix jours. Je meurs par dignité pour n’avoir pas voulu me planquer en zone libre, pour n’avoir pas voulu parler pour marchander ma tête.

Il ne faut pas me pleurer. Je meurs en homme, sans trembler, propre, comme j’ai vécu en homme.»

Vendredi 9 avril à 18H

Les acquis de la libération



Le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) élaboré en 1944 avec la participation des communistes (Pierre Villon), prévoyait une perspective de renaissance de la France.

A la fois démocratique et sociale. Au gouvernement De Gaulle, les ministres communistes vont travailler à cette reconstruction en poussant le plus loin possible les avancées en faveur du monde du travail. Aux élections de novembre 1946, le PCF obtient 28% des voix. La CGT, réunifiée en 1943, pesait alors de tout son poids.

Le droit de vote des femmes doit beaucoup au Comité Féminin de la résistance ainsi qu'à l'amendement de Fernand Grenier en mars 1944.

Avec Amboise Croizat, ministre du travail, la mise en place de la Sécurité Sociale et des comités d'entreprise.

Avec Charles Tillon - le responsable national des FTP- (auteur d'un appel à la résistance le 17 juin 1940), la renaissance de l'aéronautique.

Avec Marcel Paul, la nationalisation démocratique de l'énergie par la création d'EDF et GDF.

Avec Maurice Thorez, l'adoption du 1er statut démocratique de la Fonction Publique, son influence pour un statut des mineurs...

Conférence débat avec Michel ETIEVENT, historien
Vendredi 9 avril 2021 à 18h à suivre sur :
<https://pcf44.fr/direct>



Vendredi 26 mars à 18H

Les communistes et la résistance

C'est dans le contexte de la montée des fascismes des années 1920-30, du front antifasciste puis du front populaire, des accords de Munich, du déclenchement de la seconde guerre mondiale, de la défaite et de l'occupation de la France, que les résistances vont émerger et cheminer individuellement puis par petits groupes.

Après sa presse, le PCF est interdit en septembre 1939, pourchassé, ses élus déchus. Malgré le trouble du « pacte de non-agression », il appelle à « l'union de la nation française contre l'agresseur hitlérien ».

Le Parti, menacé de mort en avril 1940 (décret Sérol), subissant les flottements d'un parti clandestin, affaibli, dispersé et réprimé ne l'empêche pas d'appeler à la défense de Paris.

Après le texte « Appel au peuple de France » pour l'indépendance et contre l'Etat vichyste le 10 juillet 1940 et le rôle d'étudiants com-

munistes (François Lescure) dans la manifestation du 11 nov. 1940, le parti communiste prend l'initiative de Comités Populaires puis d'un « Front National de Lutte pour l'Indépendance » en mai 1941.

C'est dans cette situation que la première manifestation de masse d'une résistance ouvrière - la grève revendicative et anti-occupants des mineurs du Nord-Pas de calais- est organisée fin mai 1941, avec l'impulsion de dirigeants communistes clandestins dont Martha Desrumeaux.

Conférence débat avec Pierre OUTTERYCK, historien

Vendredi 26 mars 2021 à 18h à
suivre sur :
<https://pcf44.fr/direct>

Henri MOYSAN

C'est en 1955, que j'adhérais à l'UIJRF, l'ancêtre des Jeunes Communistes, et à la CGT. Je venais de terminer mon apprentissage aux Chantiers Navals, les ACB et j'intégrais l'atelier de Chaudronnerie, ceci en plein conflit « LES GREVES DE 55 ». A cette époque, le local de l'UIJRF était situé en bas du marché de Talensac où nous allions vendre l'Avant Garde, ce fût mes premières actions militantes.

En 1957, avec la délégation de Loire-Atlantique, je suis allé au Festival de la Jeunesse à Moscou. Je me souviens aussi de la Fête fédérale du Parti au parc de Procé à Nantes où nous tenions un stand.

En 1958 pour des raisons de justice sociale et de lutte contre la guerre d'Algérie, j'adhérais au PCF; bien sûr, l'activité des communistes des Chantiers a aussi pesé sur mon adhésion. L'Huma était affichée tous les jours dans l'atelier, je suppose que c'est impensable aujourd'hui.

Après les 29 mois de service militaire, dont 24 en Algérie, nous avons été confrontés aux actions de l'OAS nous obligeant ainsi aux gardes de nuit dans nos locaux de la rue Fouré, et notre librairie, Le Livre Ouvert. C'était dur, dur, le lendemain au boulot.

En 1955, je suis viré des Chantiers avec plus de 500 collègues, c'était dans les premiers licenciements collectifs. Je retrouve du travail aux Batignolles où le Parti était très implanté, ce qui m'a facilité mon intégration militante, syndicale et politique. Tous les mois, le Parti distribuait un journal spécifique à l'entreprise avec ses échos d'ateliers, et à chaque numéro, nous organisions une collecte au drapeau.

En 1977, je fus élu conseiller municipal de Nantes. A l'annonce des résultats, ma joie fut mitigée, je me disais moi l'ouvrier chaudronnier, vais-je être capable d'assumer cette responsabilité ?



Les mois qui ont suivi m'ont rassuré sur l'utilité d'un élu communiste. Etant l'un des représentants de la Ville au conseil d'administration de Nantes Habitat, mes interventions conjuguées aux actions des cellules ont permis en 1980 de diviser par 2 l'augmentation des loyers.

Pendant mon mandat, une anecdote cocasse est survenue. Chaque samedi, les élus assuraient à tour de rôle, 15 à 20 mariages. Par pur hasard, j'ai marié la fille du Directeur de l'usine des Batignolles. Le lundi suivant, il me fit appeler à son bureau car il était très contrarié que ce soit un élu communiste qui ait marié sa progéniture. Et mon laïus avec son entrefilet sur la justice sociale lui avait fortement déplu, certainement un petit aspect de la lutte des classes.

A ma retraite, j'ai intégré la cellule des Dervallières où je suis domicilié. Dès mon arrivée, j'ai suggéré la publication d'un Journal de Cellule.

En février 1994, le premier numéro vit le jour et n'a cessé de paraître. 3 numéros par an, 2500 exemplaires avec col-

lecte au dernier numéro de l'année ; beaucoup de marches à monter à chaque fois. Ouest-France commente le contenu de notre périodique et joint une photo de militants de la cellule.

Voici, résumé très brièvement plus de 65 ans de militantisme.

Je voudrais souligner la solidarité dans le Parti et l'émotion que j'ai ressentie quand les camarades de la Section de Nantes m'ont apporté le fruit d'une collecte suite à l'incendie volontaire de ma voiture, participant pour plus d'un tiers à l'achat de ma twingo, et elle roule toujours !

Hier comme aujourd'hui, l'union est indispensable, mais ne soyons pas unitaire pour deux. Nos idées doivent être exprimées et notre drapeau doit toujours flotter.

MOUVEMENT
JEUNES
COMMUNISTES
DE FRANCE

Dette étudiante

Comment enchaîner son avenir ?

Le 25 janvier 2021, au cœur de la crise économique, face à une jeunesse qui se mobilise, Stanislas Guérini, chef de file la République En Marche, proposait aux jeunes en précarité de 18 à 25 ans de faire des prêts de 10 000€ à taux 0, présentés comme un outil d'émancipation face à la crise économique. Loin d'avoir inventé la machine à vapeur, cette mesure s'inscrit en vérité dans une logique libérale déjà mise en place dans d'autres pays.

Une inspiration américaine... Pas convaincante.
Aux États-Unis, la dette étudiante est un fait social. Deuxième source d'endettement du pays, elle fait de l'enseignement supérieur un luxe pour ceux qui ne peuvent se le payer. **Aujourd'hui, 70% des étudiants qui s'inscrivent en bachelor ont contracté un prêt étudiant**, qu'ils paient à hauteur de 400 dollars par mois. Plus qu'une aide le temps de leurs études, il s'agit d'une situation économique de long terme, alors qu'il leur reste en moyenne 32 000 dollars à rembourser à la fin de leurs études.

Ainsi, parmi tous les américains qui ont entre 40 et 60 ans, 10% n'ont toujours pas fini de rembourser leur prêt étudiant. Un boulet le long de leur vie active qui rappelle aux travailleurs le coût d'un système d'enseignement privatisé. Ces dépenses sont si importantes que même le gouvernement américain tente de les diminuer. En 2012, Barack Obama met en place le programme Pay As You Earn, visant à diminuer la durée d'endettement sur 20 ans maximum et à ce que le taux d'endettement ne dépasse pas 10% des revenus des étudiants. En 2020, face à la crise sanitaire et économique, Trump met en place le Cares Act, un gel temporaire des paiements sur le remboursement de la dette étudiante sans que ça n'occasionne d'intérêts supplémentaires.

Mesures pansements qui parent la vague sans exploser la bulle, d'autres voix parviennent à se faire entendre dans le paysage politique américain. Bernie Sanders, candidat démocrate, proposait lors des présidentielles que la dette étudiante soit annulée et que les universités publiques soient gratuites. À l'heure actuelle, Joe Biden se contente de prendre en charge 10 000€ de dette par personne pour certains métiers de service.

Plutôt que l'endettement, la réponse du service public.
La situation française n'est pas aussi catastrophique, en partie grâce aux mesures mises en place pour sortir l'étudiant du marché. Le service public étudiant, représenté par le CROUS, avec en premier lieu les Restaurants Universitaires et les Cités Universitaires ont permis de réduire deux des principaux postes de dépense de la vie étudiante : **l'alimentation et le logement**. L'université publique demande des frais d'inscription chers pour les étudiants, mais peu élevés par rapport à outre-Atlantique. Des mesures comme l'instauration des repas au RU à 1€ témoignent de leur nécessité durant la crise due au coronavirus.

Mais elles ne sont pas encore suffisantes. **À l'heure où 300 000 étudiants, soit 10% de l'ensemble des étudiants français, ont contracté un prêt étudiant**, et à celle où 1 étudiant sur 6 vit sous le seuil de pauvreté, la précarité étudiante s'établit comme un fait dans nos vies. Les enquêtes faites années après années témoignent de la hausse de la vie étudiante. Entre 2019 et 2020, le coût de la vie étudiante a augmenté de 3,69% en moyenne.

Face à la précarité étudiante, le gouvernement nous propose un avenir à crédit.
Les jeunes et étudiants communistes de France portent un autre modèle de société : investissement massif dans l'enseignement supérieur et la recherche, permettant d'embaucher plus de personnel éducatif, ainsi que dans le CROUS, seul service public à destination des étudiants pouvant dans le long terme nous sortir de la précarité. La gratuité des formations et la mise en place d'un revenu étudiant sont des nécessités. **Le gouvernement a tenté de nous répondre. Il ne nous a visiblement pas compris.**

« Nouvelles de Loire-Atlantique »

Directeur de la Publication : Pierre DAGUET

Commission paritaire : N°0325 P 11519

Imprimerie : IMPRAM Lannion

Composition : Clément CHEBANIER

Responsable de la rédaction : Pierre DAGUET

NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00

E-mail : redac.nla@orange.fr

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :

Louis CHRETIEN

Pascal DIVAY

Robin SALECROIX

Jeannine TROUILLARD

Pedro MAIA

Véronique MAHE

Stéphane GUILLOU

Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel

Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées

Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne

La Commune de Paris 1871

Les prolétaires à l'assaut du ciel

Dans la France impériale dorée de 1870, la population industrielle s'accroît, la société est toujours dominée par le monde rural. L'âge d'or du capitalisme de libre concurrence s'articule avec la révolution industrielle, c'est le temps des Schneider et des banquiers Pereire. Progrès techniques et exploitation de classe riment avec pauvreté. Les réalités d'existence des ouvriers –environ 3 millions dans les villes- sont miséreuses. Pour le logement comme pour les subsistances. A Paris le loyer moyen pour une chambre est de 450 F quand le salaire moyen est de 120F. Le salaire moyen pour une couturière est de moitié. La journée de travail de 14h, dès 8 ans les enfants travaillent. A Lille, les ouvriers vivent dans les caves. **Les droits du travail restent à la marge. La répression des mouvements d'émancipation et pour la république est violente et souvent mortelle (14 morts en oct.1869 à Aubin).**

La guerre est déclarée en juillet 1870. Battu par les prussiens, l'empire s'effondre. Le 4 septembre, proclamation de la république avec un gouvernement provisoire dit de « défense nationale ». Paris est assiégée, affamée et la population souffre mais résiste. Une république d'orientation bourgeoise s'oppose aux partisans de la république sociale universelle. Ces derniers se répartissent entre plusieurs courants qui se sont développés depuis 1848. Les internationalistes de l'AIT (marxiste avec Le Manifeste Communiste, anarchiste) sont solidement ancrés en France, socialiste révolutionnaire, blanquiste, patriote. Ils portent la mémoire de 1789-93, de la révolution de 1848 (réprimée en juin)... Il y a dualité de conception et de conquête de pouvoirs avec la bourgeoisie et les monarchistes.

Les élections à l'assemblée du 4 février 1871 sont gagnées par les monarchistes qui apparaissent comme des garants de la paix, elles se tiennent sous la pression de l'occupant prussien – session de l'Alsace Lorraine, paiement de 5 milliards de franc-or. Négociations pour la capitulation. Dans la période du 4 septembre 1870 au 18 mars 1871, deux forces populaires et militaires luttent contre les trahisons du gouvernement d'A.Thiers. **Chez les républicains de progrès émergent à partir de la résistance des comités de vigilance de Paris** (défense et approvisionnement) - le comité central républicain des 20 arrondissements - puis le comité central de la garde nationale fédérée. Ces deux comités agissent contre la trahison et la capitulation des classes dirigeantes et pour la république sociale.

Le gouvernement de « l'ordre » installé à Bordeaux puis à Versailles veut reprendre le contrôle de Paris. Thiers est inflexible, « je serai impitoyable, l'expiation sera complète... ». La provocation contre le peuple parisien et ses comités de vigilance est organisée. Ainsi, les troupes versaillaises tentent de reprendre les canons de la défense de Paris, en particulier sur la butte Montmartre. Le peuple en insurrection s'y oppose... **Ce 18 mars c'est une véritable révolution populaire qui commence. A suivre...**

Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique

Parce qu'un journal, c'est un lien entre ceux qui l'écrivent et ceux qui le lisent, parce que les Nouvelles de Loire-Atlantique ont un positionnement original et unique parmi la presse départementale, parce que ce lien, cet apport doit perdurer pour faire vivre la parole singulière qui est celle de votre journal, pour donner la parole aux acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux Nouvelles de Loire-Atlantique.

NOM :PRENOM :

ADRESSE :

TEL : EMAIL :

☐ Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros

☐ Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de€

A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES

Chèque à l'ordre de ADF44

Ou par virement IBAN : FR13 2004 1010 1107 2967 7L03 276 (BIC : PSSTFRPPNTE)